MAIRIE LÈGE CAP FERRET

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le 30 MARS 2026
ID : 033-213302367-20260327-AMRH638_2026-AI

ARRETE DU MAIRE
PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
POUR LES OPERATIONS SUR LE REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

N° RH 638/2026

Le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-19

Vu les lois organiques n°2016-1046, n°2016-1047, n°2016-1048 du er aout 2016 ;

Vu le décret n°2018-343 du 9 mai 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature valant délégation de fonction et de signature pour toutes les opérations sur le Répertoire Electoral Unique est donnée à Madame Virginie ROSEE, Adjoint Administratif, agent du service Population et Citoyenneté de la ville de Lège-Cap Ferret en l'absence ou en cas d'empêchement de Madame Frédérique FABBRI.

Article 2 : Cette délégation prend effet à l'accomplissement des formalités de publication. Sa validité ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordé ou la fin des fonctions du bénéficiaire.

Article 3 : Conformément à la loi, le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet d'Arcachon et Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

Article 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux pour excès de pouvoir dans les 2 mois à partir de sa notification et/ou à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (publication et transmission au contrôle de légalité).

Article 5 :
Le Directeur Général des Services de la Ville de LEGE-CAP FERRET est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- notifié à l'intéressé,
- publié au recueil des actes administratifs,
- transmis au contrôle de légalité.

Une copie sera également adressée à la SGC de Belin Beliet.

Fait à Lège Cap Ferret, le 27 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LÈGE-CAP FERRET * 33950 *

Philippe de GONNEVILLE

79, avenue de la Mairie
33950 Lège – Cap Ferret
Tél : 05 56 03 84 00
Fax : 05 56 60 32 32
www.ville-lege-capferret.fr
s.dufaure@legecapferret.fr